

«multilatéralisant» les politiques internationales des droits de la personne? Ou plutôt, en dépit des inconvénients liés à sa taille, le Canada devrait-il engager du mieux qu'il peut les gouvernements asiatiques à adhérer à des accords bilatéraux?

Comment le Canada peut-il aider les autochtones de l'Asie-Pacifique à se faire entendre et à trouver la place qu'il leur revient?

C'est un peu comme s'ils n'existaient pas, ou comme s'ils vivaient cachés et silencieux dans le fin fond de la forêt ou sur une île perdue au milieu de l'océan. Mais il y a des dizaines de milliers d'autochtones en Asie-Pacifique (on ne s'entend pas sur leur nombre) qui sont généralement marginalisés au sens propre et au sens figuré du terme : ils sont souvent relégués dans l'arrière-pays, appauvris, politiquement faibles, et sciemment ignorés par les politiciens et les diplomates. Dans certains pays asiatiques, on nie même leur existence. Les gouvernements les définissent comme des minorités ethniques, ou comme rien du tout. Même quand les autochtones sont reconnus comme formant des États souverains et indépendants, par exemple, les micro-États insulaires dans le Pacifique, ils sont ignorés la plupart du temps dans les politiques internationales concernant les relations transpacifiques et asiatiques.

Les défenseurs des autochtones soutiennent qu'ils ne sont pas simplement une autre catégorie de minorités (dans certaines régions, ils forment des majorités, quoique habituellement désavantagées). D'abord, les autochtones ont été lésés par toutes sortes d'injustices et d'épreuves, par exemple des réinstallations forcées de populations; la saisie et la destruction de terres et de ressources; l'assujettissement à des systèmes étrangers d'éducation et de justice; l'assimilation culturelle coercitive et, en particulier, l'intense exposition à des maux sociaux comme le travail forcé des enfants et l'exploitation économique et sexuelle des femmes.

Pis encore, le discours naissant sur la société civile en Asie-Pacifique englobe rarement les questions intéressant les autochtones, par exemple les questions d'autonomie politique et économique, l'autodétermination, l'autonomie gouvernementale. Les débats sur la société civile portent généralement sur la réduction des pouvoirs gouvernementaux. Mais pour de nombreux autochtones, acquérir le pouvoir de gouverner, ou du moins accéder au gouvernement, est ce qui importe le plus.

S'il y a quelque chose qui unit les collectivités autochtones et tribales disparates en Asie-Pacifique, c'est l'impuissance. C'est ce qui permet aux gouvernements de ne pas tenir compte d'eux et de nier leur existence. C'est ce qui perpétue leur exploitation, par des étrangers et par leurs concitoyens. C'est pourquoi leurs défenseurs, souvent des organisations de protection des droits de la personne, ont commencé à exercer des pressions auprès de